



Fédération Française
de Spéléologie

Pôle Développement

L'AIDE LABEL JEUNES 2020

La Fédération française de spéléologie reconduit en 2020 les aides à la formation des jeunes en stage.

La procédure est très simple : merci de la respecter dans la forme et les délais.

A : Nature de l'aide et conditions d'éligibilité

- La FFS prend à sa charge 14 euros par journée de stage
- Montant de l'aide plafonné à 30% du coût total du stage
- Elle concerne les stages de 4 jours pleins au minimum
- Cette aide est renouvelable une seule fois dans l'année (2 stages)
- Cette aide financière est complétée par un abonnement gratuit d'un an à la revue *Spelunca* (un par foyer) ou l'envoi d'un fascicule pédagogique pour les plus jeunes. Aucune formalité à accomplir.
- Le Label Jeunes porte sur les stages de formation personnelle, découverte, perfectionnement technique et MO (spéléo, canyon, et plongée souterraine) figurant au calendrier national : <https://ffspeleo.fr/calendrier-des-stages-27.html>
- Elle concerne les stagiaires fédérés, entre 10 et 26 ans

B : Procédure

- A l'issue du stage, le demandeur et le responsable de la session renseignent complètement le formulaire « aide label jeunes 2020 »
- Le formulaire est envoyé par mail ou lettre à l'adresse ci-dessous
- Le remboursement est effectué par le siège fédéral, par virement bancaire ou par chèque expédié à l'adresse indiquée sur le formulaire

Adresse d'expédition des demandes :

Alexandre FRIEZ, 3 rue des Portiques, 74230 Thônes
alex.friez@ffspeleo.fr

Attention aux délais, pour les stages de fin d'année notamment : aucun remboursement pour 2020 ne pourra être effectué après le 1^{er} décembre.



AIDE LABEL JEUNES 2020

A compléter et renvoyer par mail ou voie postale à
Alexandre FRIEZ, 3 rue des Portiques, 74230 Thônes
alex.friez@ffspeleo.fr

Stagiaire

Nom, prénom :

Numéro de licence F.F.S. :

Date de naissance :

Date et signature du stagiaire
ou du responsable légal :

Stage

Spéléo

Canyon

Plongée

Dates et lieu :

Structure organisatrice :

Responsable du stage :

Montant réglé par le stagiaire :

Nombre de jours de présence :

Date et signature du responsable du stage :

IMPORTANT : Pour un règlement par virement merci joindre un RIB. Pour un règlement par chèque remplir le formulaire ci-dessous (délais plus long).

Chèque à l'ordre de :

A envoyer à l'adresse :

<i>Bon pour règlement,</i>	<i>Réservé au traitement financier et comptable</i>	
	N° chèque	
	Virement	
	Date et Montant	
	Ligne d'objectif	
	Pièce comptable n°	